



## COUPE NATIONALE de Pêche Sportive en Haute Mer de la FFPM

Martigues Du 9 au 13 août 2016 - Quai de l'Hôtel de Ville

---

### REGLEMENT ET MODALITES

#### LA SECURITE

- **Nombre de pêcheurs par équipage** : 3 (au minimum)
- **Canal de communication**.....canal VHF 77

#### LA PECHE

- 4 cannes au maximum en action de pêche
- **Fil autorisé** : maximum 80 lbs
- **Les appâts** (sardines), fournis par l'organisateur sont à la charge du compétiteur. Ils seront facturés à prix d'achat suivant le cours du jour. Un chèque de caution de 300 Euros/bateau sera remis à l'inscription. Une facture régulatrice sera transmise à la fin de la compétition.
- **Quantité d'appâts au maximum** : 08 caisses de sardines congelées/jour et par bateau  
02 caisses de sardines fraîches/jour et par bateau (*en fonction des disponibilités*)
- **Zone de pêche** : 0432 EST (Sud Beauduc)  
0515 EST (Sud Planier)
- **Poissons autorisés** : Tout gros ayant une maille d'au moins 1,80 m

**TOUT POISSON BAGUÉ DE MOINS DE 1,80 m ENTRAINERA LA DISQUALIFICATION DU BATEAU.**

**PRIX DE L'INSCRIPTION.....350 Euros/bateau**

#### **Ce prix comprend :**

- L'apéritif inaugural.
- \* Le sac de bienvenue [\*prévu pour 4 personnes]  
4 tee-shirts, 1 triplette de VIN, 8 tickets-repas
- Un pack d'eau /jour et par bateau
- Café du matin et viennoiseries
- 3 baguettes de pain/jour et par bateau
- «Récompenses» après classement : pour le respect de l'organisateur et de l'organisation les lots ne seront remis qu'aux personnes présentes lors de la remise des prix
- Apéritif du dernier jour

L'Organisateur se réserve le droit de conserver pour son club, un poisson non homologué, pêché par les compétiteurs.